

Aux ouvriers des entreprises artisanales travaillantes la mécanique et la charpente métallique.

Depuis trois ans le contrat national de travail est échu. Tandis que dans le pays les prix des transports, de l'énergie électrique et tous les produits de première nécessité ont augmenté au dehors du contrôle public, les salaires, au contraire sont restés les mêmes. Grâce à un accord en acompte signé entre les parties le mois de Janvier 2003 nous avons pu obtenir le réaligement des salaires au mois de Mars 2002. Aujourd'hui nous heurtons contre l'opposition des Associations Artisanales qui déclarent explicitement de ne pas vouloir renouveler le contrat si non en échange d'une modification substantielle du modèle contractuel qui puisse permettre aux entreprises une meilleure « compétitivité » tout en déchargeant les coûts sur les employés. Nous sommes en face d'une tentative explicite de la part des Association Artisanales d'effacer l'institut du Contrat National, de couper les salaires et de réduire de plus en plus les droits et les protections des ouvriers.

Nous disons non a cette tentative !

Nous défendons avec la même fermeté le droit des ouvriers à la sécurité sociale intégrative : ARTIFOND le fond retraite des emplois des entreprises artisanales que les associations refusent de faire démarrer, bien qu'il soit le fruit d'un accord entre les parties.

LE CONTRAT NATIONAL DU TRAVAIL EST : LIBERTÉ, DEMOCRATIE, CERTITUDE DES DROITES, SOLIDARITE' ET DEFENSE DU SALAIRE

Lutter pour défendre le contrat National du Travail ne signifie pas seulement défendre son salaire, le contrat est aussi l'instrument qui règle le rapport de travail, qualifie la prestation, définit et règle l'horaire de travail et les droits individuels et collectives.

Pour ces raisons, après les mobilisations des mois passés, et les demandes continuelles de rencontre, toutes non entendues, nous **FIOM-CGIL**, avons proclamé la **grève générale nationale de 8 heures pour tous les employés des entreprises artisanales** avec le but de conquérir le renouvellement du contrat qui soit conforme à la plate-forme discutée et présentée sur place.

Grève Générale Grève Générale

26 vendredi septembre

MANIFESTATION



**JE ME MET EN GREVE
POUR DEFENDRE MON SALAIRE.
POU AVOIR CE QU'IL EST A MOI :
LE CONTRAT !!!!
ET TOI ?**

